

2015-04-07 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu des sessions, le mardi 7 avril 2015 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de Monsieur le maire Simon Boucher, les membres du Conseil suivants : Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Patrice Pinard, Yanick Blier, et David Deshaies. Monsieur Michel Bernier a avisé de son absence.

Monsieur le maire Simon Boucher préside l'assemblée. La séance est ouverte à 20 h. Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR_____

Il est convenu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI_____

15-0401 : **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015**

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit adopté tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

DEMANDES SPÉCIALES_____

Aucune demande spéciale.

RÈGLEMENTATION_____

15-0402 : **AVIS DE MOTION - Règlement no 108 relatif à la répartition des frais de la branche numéro 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller David Deshaies qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption le projet de règlement no 108 relatif à la répartition des frais de la branche numéro 10 du cours d'eau Lemire-Aucoin.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0403 : **AVIS DE MOTION – Règlement no 109 concernant le changement des adresses civiques de la route Gélinas**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller David Deshaies qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption le projet de règlement no 109 concernant le changement des adresses civiques de la route Gélinas.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉCISIONS_____

15-0404 : **Achat d'asphalte froid**

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit autorisé l'achat de trois (3) palettes de soixante-trois (63) sacs d'asphalte froid de trente (30) kilos auprès de J.U. Houle au coût unitaire de 7,57 \$ incluant la livraison pour un total de 1 431 \$ taxes en sus.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0405 : Achat d'une plaque vibrante

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit autorisé l'achat d'une plaque vibrante auprès de l'entreprise GGL Inc. au coût de 2 700 \$ taxes en sus. De modèle Mikasa et de marque MVC 88 VTHM, la plaque a une dimension de 19.7 pouces par 20.7 pouces et une force centrifuge de 3 372 livres.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0406 : Octroi du contrat du balayage des rues pour 2015

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit octroyé le contrat de balayage des rues pour l'année 2015 à l'entreprise Myrroy Inc. au taux horaire de 100 \$ pour le balai et de 90 \$ pour l'arroseur taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0407 : Octroi du contrat d'épandage d'abat-poussière

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit octroyé le contrat d'épandage d'abat-poussière à l'entreprise Calclo au prix de 0,278 \$ le litre, pour une quantité de 26 700 litres. Le coût total s'établit à 7 422,60 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0408 : Octroi du contrat d'entretien des fossés

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit octroyé le contrat de nettoyage de fossés à l'entreprise Mini Excavation Éric Lessard au coût de 4,25 \$ le mètre linéaire, taxes en sus. Un budget de 7 000 \$ est alloué et l'inspecteur municipal s'assurera de la supervision et du suivi des travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0409 : Octroi du contrat de rapiéçage à l'enrobé pour 2015

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit octroyé le contrat de rapiéçage à l'enrobé pour l'année 2015 à l'entreprise Smith Asphalte Inc. au coût de 71 892,25 \$, taxes incluses, incluant 58 325,25 \$ (204,65 \$/tonne) pour le rapiéçage manuel et 13 567 \$ (135,67 \$/tonne) pour le rapiéçage mécanisé. Le maire et le directeur général sont autorisés, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer le contrat relativement à cette transaction.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0410 : Octroi du contrat d'entretien de pelouse des édifices publics

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit octroyé le contrat d'entretien de pelouse des édifices publics pour les années 2015, 2016 et 2017 à l'entreprise T.J. D'EAU. Le coût s'établit à 6 800 \$ pour 2015, à 6 700 \$ pour 2016 et à 6 600 \$ pour 2017, taxes en sus. Le maire et le directeur général sont autorisés, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer le contrat relativement à cette transaction.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0411 : Octroi du contrat d'entretien et d'aménagement paysager

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit octroyé le contrat d'entretien et d'aménagement paysager pour l'année 2015 à l'entreprise DÉCO-FLEURS au montant de 915 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0412 : Demande de contribution de la Fabrique Sainte-Marguerite-Bourgeois

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit autorisée une contribution à la Fabrique Sainte-Marguerite-Bourgeois équivalente aux taxes municipales appliquées pour l'année 2015, soit 693 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0413 : Invitation à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme Rouli-Bus

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit nommé Monsieur Michel Bernier, conseiller, à titre de représentant de la municipalité lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'organisme Rouli-Bus qui aura lieu le jeudi 16 avril prochain à Victoriaville. Les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0414 : Aménagement de la remorque

Le maire Simon Boucher se retire temporairement puisque cette décision concerne un membre de sa famille. Le maire suppléant Patrice Pinard préside l'assemblée pour ce point.

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit retenue la soumission de l'entreprise JB Services pour l'aménagement de la remorque à des fins de rapiéçage. La soumission est de 1 250 \$ pour la confection des pièces en aluminium et un taux horaire de 50 \$ pour l'assemblage, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0415 : Modification d'un contrat de travail – technicienne en loisirs

Le maire Simon Boucher se retire temporairement puisque cette décision concerne un membre de sa famille. Le maire suppléant Patrice Pinard préside l'assemblée pour ce point.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de Madame Élisabeth Boucher, technicienne en loisirs, est établi normalement à 35 heures par semaine;

CONSIDÉRANT QUE Madame Élisabeth Boucher effectue depuis le 5 octobre dernier 28 heures de travail par semaine en raison de ses études universitaires et de la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE lesdites études universitaires de Madame Élisabeth Boucher prendront fin le 24 avril prochain;

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale demande un plus grand nombre d'heures de travail en raison notamment de la supervision des camps de jour;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit révisé le contrat de travail de Madame Élisabeth Boucher, technicienne en loisirs, afin que le nombre d'heures rémunérables par semaine passe de 28 à 35 heures. La présente modification entrera en vigueur à compter du 27 avril 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0416 : Désignation d'un arbre et d'une fleur emblématiques

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soient désignés le Pin blanc à titre d'arbre emblématique et la Stella de Oro à titre de fleur emblématique de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0417 : Création d'un comité d'embellissement et nomination de représentant(e)s

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adhéré à la 10^e édition du programme des Fleurons du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle cote classification sera octroyée à la municipalité suivant une visite des classificateurs et une analyse de différents critères;

CONSIDÉRANT QU'un des susdits critères concerne l'établissement d'initiatives communautaires et de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est dotée d'un arbre et d'une fleur emblématiques;

CONSIDÉRANT QU'un comité d'embellissement permet une coordination des actions menées et l'implication de bénévoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit créé un comité d'embellissement et que soient nommées Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot à titre de représentantes du Conseil municipal sur ledit comité ainsi que Messieurs Richard Bolduc et Gilles Aucoin à titre de membres citoyens. Il est de plus résolu qu'une invitation à joindre le comité soit affichée dans le journal Le Messenger des Rivières et sur le site internet de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0418 : Nettoyage du boisé derrière le centre communautaire

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit autorisé le projet de Monsieur Yanick Blier, conseiller, à l'effet d'effectuer un nettoyage du boisé situé derrière le centre communautaire sur les terrains appartenant à la municipalité. Monsieur Blier effectuera le travail bénévolement, sera accompagné de quatre (4) à cinq (5) jeunes âgés entre 11 et 20 ans dont il sera responsable de la supervision et n'utilisera que des outils non-mécaniques.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0419 : Projet « La caravane du cinéma »

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit transmise à la Municipalité Régionale de Comté (MRC) d'Arthabaska une demande de participation au projet « La caravane du cinéma ». La municipalité s'engage à fournir les terrains adéquats et le chalet de services pour la tenue de l'évènement ainsi que le centre communautaire en cas de pluie. Un service de restauration sera aussi disponible pour les gens présents.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0420 : SSI - Formation

Étant donné la formation pour le logiciel Cauca qui aura lieu le 25 avril 2015 à Drummondville au coût de 1 000 \$ réparti selon le nombre de participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit autorisée l'inscription à la susdite formation de deux (2) personnes pour le service incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde-de-Horton.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0421 : Vérification des bornes incendie du réseau

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit acceptée l'offre de services de l'entreprise C.W. Water Inc pour la vérification des bornes incendie du réseau. Le programme d'inspection, d'une durée d'un (1) an, comprend l'évaluation préliminaire du comportement hydraulique par l'inspection et l'analyse des dix-neuf (19) bornes incendie au coût de 380 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0422 : Renflouement de la petite caisse

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit renflouée la petite caisse du bureau administratif à hauteur de 100 \$, rendant ainsi l'actif de la petite caisse à un montant de 450 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0423 : Projet d'assainissement des eaux usées – Protection du patrimoine archéologique

CONSIDÉRANT QUE le projet d'implantation d'une station de traitement des eaux usées a été retenu à des fins d'aide financière au volet 1 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU);

CONSIDÉRANT QUE conformément au processus d'approbation dudit programme, la municipalité doit mener des études préliminaires;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre desdites études préliminaires, une attestation écrite du respect de la démarche archéologique en provenance du ministère de la Culture et des Communications doit être obtenue;

CONSIDÉRANT QU'un rapport sur le potentiel archéologique et sur les mesures d'atténuation doit être produit pour l'obtention de ladite attestation;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires professionnels nécessaires pour l'obtention de ladite attestation sont admissibles à l'aide financière du Programme d'infrastructures municipales d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit acceptée l'offre de service de Madame Myriam Letendre, consultante en archéologie, au coût de 600 \$ taxes en sus. L'offre comprend une étude des données historiques et archéologiques, une évaluation du potentiel archéologique théorique et résiduel et des recommandations quant aux mesures d'atténuation ou aux travaux archéologiques de terrain à réaliser.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0424 : Changement des adresses civiques de la route Gélinas – Panneaux de signalisation

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit autorisé l'achat de panneaux de signalisation pour le changement des adresses civiques de la route Gélinas auprès de l'entreprise Martech au coût de 734 \$ taxes comprises incluant la livraison. L'acquisition du matériel comprend sept (7) panneaux d'identification de rue et cinquante-six (56) plaques d'identification de numéro civique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0425 : Demande d'autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit autorisée la demande de passage pour la 10^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau qui se déroulera le 8 juillet prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0426 : Demande de prêt de salle

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit acceptée la demande de Madame Rose Monic Carrière afin d'obtenir une gratuité de la grande salle du centre communautaire pour le samedi 10 octobre prochain de 13 h à 16 h à l'occasion d'un Zumbathon organisé en vue d'amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0427 : Demande de reddition de comptes à l'organisme la Guignolée tendresse

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit demandé à l'organisme la Guignolée tendresse de déposer au Conseil municipal au 31 octobre de chaque année un bilan financier. Le document devra faire état notamment des revenus par activité et des dons distribués par famille.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-0428 : Déneigement des rues privées

La conseillère Julie Ricard se retire temporairement étant concernée personnellement par cette décision.

CONSIDÉRANT QUE le comité Chemins privés a transmis un rapport portant sur l'évaluation des coûts du déneigement des chemins privés et sur les résultats des consultations menées auprès des résidents concernés;

CONSIDÉRANT QUE le comité Chemins privés a transmis ses recommandations au Conseil municipal;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les compétences municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit offert aux propriétaires d'immeuble situé sur des chemins privés le déneigement de leur rue pour la prochaine saison et que les coûts desdits travaux d'entretien d'hiver soient à la charge de la municipalité. Il est de plus résolu qu'une lettre soit transmise aux propriétaires concernés afin de demander une décharge de leur part. Le seuil établi pour prendre en charge le déneigement d'un chemin privé est fixé à soixante (60) pourcent de la réception desdites décharges des propriétaires concernés par un chemin. Lesdites décharges devront être reçues au bureau municipal au plus tard le 1^{er} juin 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE_____

ADOPTION DES COMPTES_____

15-0429 : Adoption de la liste des dépenses et des déboursés salaires

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 119 210,84 \$, dont 16 255,03 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

Secrétaire-trésorier

VARIA_____

Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur

Lecture est faite de l'avis public annonçant le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Par la suite, les états financiers et le rapport du vérificateur sont déposés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

Monsieur Dany Desfossés questionne sur les surplus accumulés et les projets envisagés par les membres du Conseil. Il s'informe également du dossier du dos d'âne sur la rue St-Jean.

Monsieur Réjean Boucher demande à ce qu'une boîte électrique soit installée à même le terrain de tennis.

Monsieur André Camirand demande à ce qu'une lumière de rue soit installée au coin de la rue du Parc et du terrain de baseball.

Sur ce dernier point, le conseiller Patrice Pinard propose que la présente séance soit levée. Il est 22 h 37.

Le maire,

Le secrétaire,

Simon Boucher

Matthieu Levasseur

